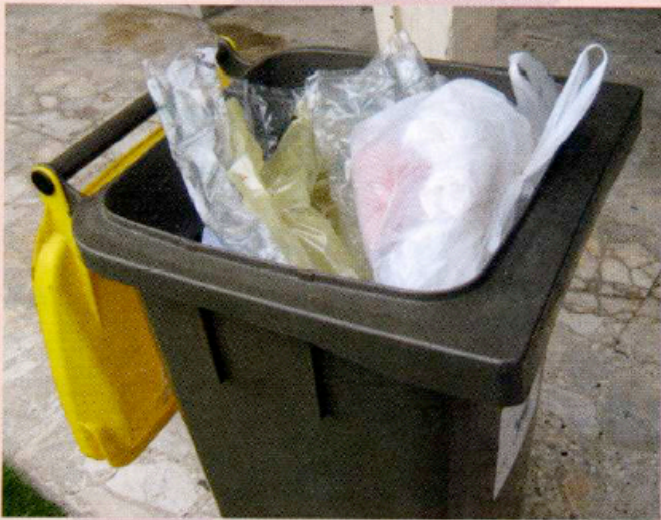


Le plastique et les erreurs de tri : Le sac plastique, l'ennemi du tri !



La première erreur d'aiguillage, qui représente 40 % des pollutions de recyclage, est la présence de sacs plastiques dans les poubelles jaunes. Pour ne pas être recalé(e) à l'épreuve du tri sélectif, voici **les erreurs de tri** les plus souvent constatées dans les poubelles jaunes :

- **Sacs plastiques,**
- **Petits emballages en plastique** tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène,

- **Tout ce qui contient des restes**, les couches-culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques,
- **Films plastiques** enveloppant les revues et les emballages

Ces déchets plastiques ne sont pas recyclés, ils polluent la chaîne de tri. Ils sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères marron.

Dans le centre de tri, les déchets mis par erreur dans la poubelle jaune (rebuts), triés à la main, rejoignent les ordures ménagères, et sont brûlés ou incinérés. Les poubelles contenant sacs plastiques et autres déchets non recyclables peuvent être refusées par le camion de collecte.

Seules les bouteilles et flacons doivent être triés !